FFR
LIGUE RÉGIONALE
CENTRE
VAL DE LOIRE

Un(e) Conseiller(e) technique de clubs H/F pour le bassin 4

Bassin (dept 37/41)

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et pratiquants dans le cadre de la réforme de la formation conduite par la Fédération Française de rugby, la Ligue Régionale recrute en contrat à durée indéterminée :

Le poste est à pourvoir pour une prise de fonction en octobre 2022

Missions :

Directement rattaché au président de la Ligue Centre de Val de Loire et sous l'autorité fonctionnelle et opérationnelle du Directeur technique de ligue et du Conseiller technique de ligue (chargés de décliner localement la mise en œuvre du projet sportif de la Fédération, dans le cadre des orientations de la Direction technique nationale), la fonction de Conseiller(ère) technique de ligue (CTC) consiste à mettre en œuvre la politique sportive fédérale directement dans les clubs dépendant de la circonscription territoriale d'intervention de chaque CTC (dite « bassin de clubs »).

Le CTC a notamment pour missions de :

Accompagner les Clubs du Bassin
Former et accompagner les Educateurs
Développer l'éducation à la citoyenneté et la cohésion sociale
Contribuer à la protection des pratiquants
Coordonner l'équipe technique du bassin

Profil recherché :

Titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention « rugby à XV » de niveau III (le « DEJEPS rugby ») ou du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de deuxième degré option « rugby à XV » (le « BEES 2 rugby »), vous disposez d'une connaissance approfondie du fonctionnement des clubs amateurs de rugby à sept et à quinze.
Vous bénéficiez aussi et surtout d'une expérience significative (d'au moins cinq ans) dans le développement de la pratique sportive du rugby, en ayant exercé en tant qu'entraîneur ou de conseiller technique, ou une fonction similaire.
Vous maîtrisez les règlements sportifs émis par la FFR, les procédures techniques et les contenus pédagogiques du sport.

Vous êtes autonome, rigoureux (-se), organisé(e), et votre sens du relationnel vous permet de vous adapter à des interlocuteurs variés. Votre sens de la pédagogie vous permet également de rendre accessible à tous l'information. Vous maîtrisez les outils de bureautique et disposez des qualités d'expression écrite et orale nécessaires à l'exercice de vos futures responsabilités d'ambassadeur du

Ligue Rugby CVL
91 rue de la Juine - 45160 OLIVET
Tél : 02 38 49 38 80 – Email : ligue@rugbycentre.org

rugby vis-à-vis de l'environnement scolaire et institutionnel local.
A l'écoute, vous appréciez le contact sur le terrain, vous souhaitez vous investir et être force de proposition.
Vous êtes obligatoirement titulaire du permis de conduire cat. B.

Processus de recrutement :

Votre dossier complet de candidature (lettre de motivation, CV, disponibilités et prétentions salariales) est à adresser exclusivement par courriel, **avant le 29 août 2022,** aux adresses électroniques suivantes : bejamin.castel@rugbycentre.fr et marie-laure.lizardo@rugbycentre.fr

La ligue Régionale est chargée de contrôler la conformité des dossiers de candidature aux exigences de qualification et d'expérience professionnelles requises, ainsi que de présélectionner au moins les deux candidats qu'elle juge les plus aptes à exercer la fonction de CTC.
Si vous comptez parmi ces candidats présélectionnés, un entretien de recrutement vous sera fixé au plus tard dans le mois suivant l'appel à candidatures.
En cas de nombre insuffisant de candidatures réunissant les critères de présélection, les titulaires *à minima* des ou du diplôme suivant seront autorisés à concourir :

- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « rugby à XV » (le « BPJEPS rugby ») et la licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), ou le brevet d'Etat d'éducation sportif de premier degré option « rugby à XV » (le « BEES I rugby »).

Conditions d'emploi CTC :

Contrat : contrat à durée indéterminée, à temps plein.
Rattachement : Ligue Centre Val de Loire – 91 rue de la Juine – 45160 OLIVET
Le(a) Conseiller(ère) technique de club assure sa mission sur un territoire déterminé, dénommé bassin de clubs.
Période d'essai : si le salarié embauché en tant que CTC est déjà salarié du Comité territorial/Ligue, il n'est pas prévu de période d'essai. Dans le cas d'une embauche externe, une période d'essai s'applique pour une période de 3 mois renouvelable 1 fois, conformément aux dispositions prévues par la CCNS.
Statut/Groupe de classification : statut de Cadre au forfait du groupe 6 de la CCNS. Si le salarié a déjà au moins deux ans d'ancienneté au sein du Comité territorial dans un emploi du groupe 6, le groupe 7 sera attribué.
Temps de travail : le temps de travail est évalué forfaitairement en jours. Le nombre de jours de travail applicables au contrat est de 214 jours auxquels s'ajoute la journée de solidarité.
Rémunération : *a minima* le salaire mensuel brut de base garanti pour les emplois du groupe 6 de la CCNS, soit 2 599,45 euros à temps plein (référence de janvier 2022) versé en douze (12) mensualités.
Outils et matériels mis à disposition (pour un usage exclusivement professionnel) : ordinateur portable, téléphone, véhicule de service
Conditions d'incompatibilités de cumul d'emploi : ce poste est déontologiquement incompatible avec l'exercice d'une activité d'entraîneur, de joueur ou d'arbitre de rugby.